

Image not found or type unknown



Probleme de recouvrement reglement par échéance refusé

Par **halli**, le **19/02/2009** à **19:40**

Bonjour,rnrnJe vous ecrit car je dois 250 euros à sfr qui ont mandaté un societe de recouvrement qui s'appelle XXXXXXXX et je leur demande par telephone et par courrier de regler par petite me mensualité cette somme importante pour moi car je suis au chomage et il me reponde qu' il accorde pas cette echeance car le montant que je leur doit est trop petite. De plus, il m'envoit des courrier simple pour m'avertir que sis je paye pas sous 5 jours ils seront obliger de faire une procedure judiciaire et ils m'ont facturer 10 euros comme sa comme frais. QUE FAIRE ? Je suis au chomage je peut payer 30 euros par mois mais il ne veule pas. Est ce que leur ptraique de faire peur marche ? merci bcp

Par **superve**, le **20/02/2009** à **14:26**

BonjourrnrnIl est peu probable qu'ils lancent une procédure judiciaire pour un tel montant.rnrnEnvoyez leur vos règlements par mandats et gardez en la copie, ils les encaisseront.rnrnNe payez que la facture, pas les frais, ils ne peuvent vous les imposer sans jugement.rnrnBien cordialement